

même, qui suivons ces rapports et les épiluchons avec soin, nous disions, à la veille de la suspension des paiements de la Banque du Peuple, que cette banque était parfaitement solvable. Nous répondons que les organes autorisés du commerce et de la finance se font un devoir d'expliquer au public les chiffres de ces états et leur signification ; et que, si LE PRIX COURANT disait le 12 juillet, que la Banque du Peuple était solvable, c'est qu'elle l'était parfaitement à cette date, et qu'elle l'est encore à l'heure qu'il est.

Il n'y avait absolument rien à ce moment qui pût raisonnablement faire perdre la confiance aux déposants, et ce n'est que la panique, créée peut-être par des gens intéressés, parmi les déposants, qui a forcé la banque à suspendre ses paiements, en attendant qu'elle puisse faire rentrer les fonds placés à un terme plus ou moins long, dont on lui demandait le remboursement immédiat.

Cependant nous voudrions voir établir un changement dans la classification des comptes du passif dans ces états. Les dépôts y sont divisés en deux classes : 1o les dépôts remboursables à demande ; 2o les dépôts remboursables après avis ou à une date fixe. Les petits dépôts des départements d'Épargnes sont remboursables, nominale, à 30 jours d'avis ; mais, en pratique, ils sont remboursables à demande. Il nous paraît probable que les banques les classent, les unes dans la 1ère catégorie et les autres dans la seconde. Nous voudrions les voir classer sous un titre spécial, afin que le public pût se rendre compte du montant de petites épargnes—indépendamment des capitaux appartenant au commerce et à l'industrie—qui entre dans les affaires ordinaires de chaque banque et dont le remboursement doit être assuré contre toutes éventualités, si l'on ne veut pas s'exposer à faire souffrir la classe la plus intéressante des créanciers de la banque.

Cette réforme pourrait-elle se faire avant la prochaine session fédérale, dans l'état actuel de la politique, c'est peu probable. Mais quand le parlement se rassemblera en janvier, nous aurons soin de la signaler de nouveau à l'attention de nos législateurs.

Les sauterelles causent d'énormes ravages dans la province de Québec. Après Rigaud, les paroisses de Ste Scholastique, Ste. Martine, St. Urbain et Beauharnois ont fait des prières publiques pour conjurer le fléau.

LES FUMEURS DEVANT L'HYGIENE

Utī, non abuti.

(Suite.)

Quelle semble être, maintenant, l'action du tabac sur le système nerveux ? Un philosophe a prétendu qu'on ne voit jamais un crime s'accomplir le cigare à la bouche. Bien plus, le fumeur (en exercice) est peu capable d'une mauvaise action. C'est que le tabac rend doux et résigné : il calme les nerfs tendus et vibrants de nos contemporains, et cause un sentiment de bien-être précieux aux surmenés de la vie. Comme le remarque finement lady Campbell, l'art de fumer imprime à la conversation un vernis de bienveillance réciproque : il facilite le rapprochement des ennemis, et le "calumet de paix" des sauvages se trouve être l'exacte image de la réalité. Il est certain que, mieux que la musique, le tabac hait la discorde ; il concilie, adoucit et pacifie. Remarquons au surplus, que ce ne sont pas seulement le goût et l'odorat, mais aussi la vue, qui participent aux jouissances qu'éveille dans le sensorium l'acte de fumer. Les aveugles ne fument point et les voyants ne fument pas longtemps dans l'obscurité.

Le tabac a été justement défini : le remède à cette maladie de la civilisation qu'on appelle l'ennui. Ecoutez les vers du poète, T. Corbière :

Je suis la pipe du poète,
Sa nourrice et j'endors sa bête.
Dors encor, la bête est calmée,
File ton rêve jusqu'au bout,
Mon pauvre : la fumée est tout,
S'il est vrai que tout est fumée.

Avant le chloroforme, on a mis à profit ces propriétés, étrangement sédatives du tabac, pour tromper la douleur opératoire et faire une habile diversion. Tous mes lecteurs peuvent citer l'héroïque général Moreau, qui ne cesse de fumer pendant qu'on lui amputait les deux cuisses. Boerhave et Palmer ont calmé par la pipe d'atroces névralgies. C'est quand on voit le tabac bercer ainsi l'esprit et apaiser divinement les souffrances, qu'on est vraiment tenté de le placer au premier rang des modificateurs sociaux.

Certains veulent que le tabac pousse parfois son action sédative jusqu'à compromettre les facultés viriles. Je ne sache point que les Orientaux, et notamment les Arabes, si acharnés fumeurs, soient entachés d'anaphrodisie ; ni que les Allemands, les Flamands et les Suisses ne montrent pas de prolificité. Et, pourtant,

je n'hésite pas à incriminer l'usage excessif du tabac comme nuisible aux fonctions de l'espèce : c'est un dépresseur du système nerveux. Il compromet, si l'on en fait abus, tous les organes des sens. On n'évitera ces effets dépressifs qu'en cantonnant l'habitude de fumer dans des limites raisonnables.

Les travailleurs de la pensée recherchent le tabac, pour atténuer la fatigue cérébrale, inséparable de leur production idéatrice, et stimuler leur intellect. Le tabac fait tomber, chez l'homme de lettres et chez l'artiste, la fièvre du travail : il est utile dans les moments de vide et d'attente intellectuelle. Il excite l'imagination. Malheureusement, l'abus suit de bien près l'usage et ses effets sont particulièrement néfastes pour la mémoire. La cigarette nuit surtout à la régularité du labeur quotidien ; elle favorise, au plus haut degré, la procrastination, c'est-à-dire le désir de remettre les choses au lendemain. C'est, d'ailleurs, le corollaire de son incontestable action curative sur le *tædium vitæ* : en faisant voir la vie en rose, elle en dissimule les devoirs nécessaires.

Opium de la pensée, le tabac endort la douleur morale la plus aiguë. Par lui la colère vive s'exhale en douce fumée, qui devient un agent d'union et de rapprochement. Les peuples les plus fumeurs (Suisses, Orientaux), sont aussi les moins révolutionnaires. Précieuse consolation pour la vieillesse, le tabac est un secours puissant, aux heures de chagrin, d'inquiétude et d'épreuves : "Après avoir, dit le docteur Rochard, usé et abusé du tabac pendant de longues années, j'y ai renoncé et je n'en souffre pas ; mais, si je me trouvais jamais sous le coup d'un vif chagrin, si j'avais à faire un violent effort intellectuel, je suis convaincu que j'y reviendrais malgré moi." Rien n'est plus vrai.

Voyez le succès du tabac dans la classe ouvrière, qui éprouve, à un si haut degré, le besoin de poétiser son existence. Je ne parle pas, ici, de ces professions, telles que celles de marinier, puisatier, égouttier, vidangeur, tanneur, équarisseur, etc....., dans lesquelles la pipe est le contre-poison providentiel des insalubrités. Mais les industries pénibles requièrent, toutes, l'aide du tabac pour diminuer, sinon la fatigue du muscle, du moins les pénibles sensations qu'elle procure.

Dans la profession militaire et navale, les bienfaits du tabac ne sont guère contestés. Le soldat, d'après Van Swieten, trouve dans sa